

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Argenta-Fund Lifestyle Dynamic un compartiment de Argenta-Fund

Classe R - Action de capitalisation - LU0100749679

Ce produit est autorisé au Luxembourg.

Initiateur

Nom: Argenta Asset Management NV, qui fait partie du groupe Argenta.

Coordonnées:

Belgiëlei 49-53, B-2018 Antwerpen
www.argenta-aam.be - Appelez le +32 3 285 55 00 pour de plus amples informations.

Autorisation:

L'autorité des services et marchés financiers (FSMA) est chargée du contrôle de Argenta Asset Management NV en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Société de gestion

Argenta Asset Management NV est agréée en Belgique et réglementée par l'autorité des services et marchés financiers (FSMA).

Date de production

31/01/2026

En quoi consiste ce produit?

Type

Ce produit est une action d'une société d'investissement agréée en tant qu'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

Durée

Ce compartiment n'a pas de date d'échéance. Cependant, le compartiment peut être clôturé dans certaines circonstances.

Objectifs

L'objectif principal du compartiment Argenta-Fund Lifestyle Dynamic est de procurer à ses actionnaires un rendement aussi élevé que possible des capitaux investis, tout en veillant à limiter le risque associé aux fluctuations des marchés représentés dans la politique d'investissement du compartiment.

Le compartiment investira principalement en actions. Il met l'accent sur les sociétés qui se concentrent sur le thème du « mode de vie » (par exemple les produits de luxe, les jeux vidéo, la consommation numérique, un mode de vie sain et les loisirs). Ces sociétés sont établies, cotées ou négociées dans le monde entier (y compris dans les marchés émergents).

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR. Il s'engage à détenir un minimum de 20% de ses actifs nets en investissements durables. Les informations relatives aux caractéristiques environnementales et sociales ainsi qu'aux critères et à la méthodologie de durabilité sont disponibles sous le titre « Intégration des enjeux environnementaux, sociaux, de gouvernance (« ESG ») et durables dans la gestion » du prospectus.

Le compartiment pourra faire usage d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture et dans le but de réaliser ses objectifs d'investissement.

Le portefeuille est géré activement d'une manière discrétionnaire sans utiliser une valeur de référence (benchmark).

Investisseurs de détail visés

Ce compartiment s'adresse à des investisseurs souhaitant bénéficier de l'évolution du marché des actions du secteur de référence sur le moyen/long terme. La période de détention recommandée est d'au moins 6 ans. Les investisseurs sont disposés à assumer des pertes. Il n'y a pas de protection de capital.

Autres informations

Dépositaire: Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat Luxembourg

Agent financier et administratif: Universal Investment

Revenus de dividendes: Cette classe est une classe de capitalisation, ce qui signifie que les revenus sont réinvestis.

Droit d'échange: Vous n'avez pas le droit d'échanger vos actions de ce compartiment contre des actions d'une autre classe au sein du même compartiment ou d'un autre compartiment du fonds. Pour de plus amples informations, vous pouvez vous référer au prospectus du fonds.

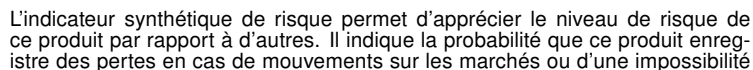
Ségrégation: Les actifs et les passifs d'un compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de sorte que les engagements d'un compartiment n'affectent pas les autres compartiments.

Informations supplémentaires: Ce document d'informations clés décrit le compartiment d'un OPCVM. Des informations complémentaires sur le fonds, des copies de son prospectus, le dernier rapport annuel et semestriel et les derniers prix des actions peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site www.argenta-aam.be. Le prospectus et les rapports réglementaires sont préparés pour l'ensemble du fonds et sont disponibles en français. La société de gestion peut vous renseigner sur les autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

Ce compartiment a été lancé en 1999 et cette classe d'actions en 1999.

La devise de la classe d'actions est exprimée en EUR.

Indicateur de risque



Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

**Si vous sortez
après 6 ans
(période de
détention
recommandée)**

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

2/3

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour l'autre période de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10.000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 6 ans
Coûts totaux	435 EUR	2.192 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	4,4 %	2,7 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,6% avant déduction des coûts et de 4,9% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,8% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	184 EUR
Coûts de transaction	0,5% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	51 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 6 ans

La valeur unitaire des actions dépend de l'évolution des actifs sous-jacents et peut donc osciller pendant la durée de l'investissement. Investir à court terme comporte un risque de perte sensiblement supérieur. Vous devriez être prêt à maintenir votre investissement pendant 6 ans. Cependant, vous pouvez racheter votre investissement sans pénalités à tout moment pendant cette période, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les rachats sont possibles tous les jours ouvrables bancaires complets au Luxembourg. Dans des circonstances exceptionnelles, votre droit à demander le rachat de votre investissement peut être limité ou suspendu.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des plaintes à formuler concernant ce produit, la conduite de l'initiateur ou de la personne qui a conseillé ou vendu ce produit, vous pouvez utiliser différents moyens de communication: par e-mail à info@argenta-aam.be, par courrier à Argenta Asset Management NV, Belgiëlei 49-53, B-2018 Antwerpen, par téléphone en composant le numéro +32 3 285 55 00.

Dans tous les cas, le plaignant doit clairement indiquer ses coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et expliquer brièvement la plainte. Plus d'informations sont disponibles sur notre site internet www.argenta-aam.be.

Autres informations pertinentes

Le prospectus, la dernière version du document d'informations clés ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement sur www.argenta-aam.be.

Performances passées et scénarios de performance antérieurs: Les rendements historiques des 10 dernières années et les scénarios de performance publiés précédemment, mis à jour mensuellement, sont disponibles sur <https://www.yourpriips.eu/site/58301/fr>.